

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 17 juin 2021

Date de la

Convocation :

11 juin 2021

Date d’Affichage :

22 juin 2021

Objet : Délibération n° 2021-090

SDIS 05 : convention d’autorisation et d’usage de site.

**L’an deux mille vingt et un, le dix-sept juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à la mairie
sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 4

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, COULOM Nicolas (à partir de la délibération n°88), FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, ROMAN Leslie.

Étaient représentés : M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien, M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian, M. LAURENT Sylvain par Mme AUGIER Laetitia, Mme ROUX Catherine par Mme GUIGUES Véronique.

Absent : M. COULOM Nicolas (délibérations n° 85 à 87).

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

M. COULOM Nicolas ne prend pas part au débat ni au vote de cette délibération.

M. le Maire expose au conseil municipal un projet de convention ayant pour objet de déterminer les conditions d’utilisation et de fréquentation de sites ou de structures pouvant être utilisés par le Service Départemental d’Incendie et de Secours des Hautes Alpes (SDIS 05) à des fins de formation par les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** l’exposé de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention ci-annexée avec le Service Départemental d’Incendie et de Secours des Hautes Alpes (SDIS 05).

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE